



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

**829 ASSOCIATIONS
ADHÉRENTES**

446 QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

222 CORNOUAILLE (HORS QBO)

120 FINISTÈRE (HORS CORNOUAILLE)

41 HORS FINISTÈRE

Assemblée Générale du 23 avril 2025



SOMMAIRE



1 ÉDITO

4-5 ▪ Le Rapport Moral
de la Présidence collégiale

3

LES MOYENS HUMAINS ET PARTENARIAUX AU SERVICE DU PROJET

- 14 ▪ La gouvernance collégiale
- 15 ▪ L'équipe salariée
- 16 ▪ Les partenariats financiers
- 17 ▪ Les partenaires opérationnels

2 UN VENT DE RENOUVEAU

8-9 ▪ La relance générale de l'activité
10 ▪ Des adhérents au rendez-vous
11 ▪ Un résultat positif

4

ACCUEILLIR POUR SOUTENIR LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES LOCALES

- 20 ▪ L'offre d'hébergement
- 21 ▪ L'offre de salles
- 22-23 ▪ La valorisation des dynamiques

5 ACCOMPAGNER POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR

- 26-27 ■ Accompagner les bénévoles
- 28 ■ Accompagner les employeurs associatifs
- 29 ■ Consolider l'emploi associatif avec le DLA
- 30-31 ■ Former pour renforcer les compétences
- 32 ■ Accompagner au niveau logistique
- 33 ■ Accompagner sur la communication

6 COOPÉRER POUR RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE ET VALORISER LE FAIT ASSOCIATIF

- 36 ■ La coopération avec les associations du quartier à l'honneur
- 37 ■ Influencer les politiques associatives

7 ÉCOLOGIE

- 39 ■ Mise en œuvre d'actes de sobriété énergétique

8 ANNEXES

- 41 ■ Comptes de résultat
- 42 ■ Bilan
- 43 ■ Orientations financières 2025

LE RAPPORT MORAL DE

Nous allons fêter nos 40 ans.

À l'échelle humaine, c'est un âge où l'on peut dire qu'on a autant parcouru qu'il reste à faire. C'est donc un âge intéressant, tout à la fois celui de la maturité et de l'expérience mais aussi de l'énergie pour se projeter vers l'avenir. Alors puisque nous sommes au moment d'un bilan d'étape et qu'il s'agit de faire un rapport moral, examinons notre situation :

Contrairement à une Maison des associations municipale, nous sommes une Maison des Associations elle-même associative. C'est à dire que non seulement nous assurons plusieurs prestations auprès des associations de Cornouaille mais nous menons aussi, conjointement, un projet associatif qui ne nous a pas été dicté, que nous avons réfléchi et élaboré nous-mêmes, et qui excède la seule proposition d'une palette de services à nos adhérents.

Ce projet, c'est la défense du monde associatif dans toute sa diversité, la défense d'une grande loi de reconnaissance d'une liberté collective : la loi du 1^{er} juillet 1901. Une liberté à valeur constitutionnelle et un droit inaliénable pour le citoyen de s'associer, librement, sans autorisation, autour d'un projet social commun. C'est à la fois un droit d'interpellation des pouvoirs publics au titre de cet objet social, mais qui offre aussi la possibilité de contribuer à la construction de politiques publiques avec ces mêmes pouvoirs publics.

Ainsi le monde associatif est-il un corps intermédiaire à part entière, tourné vers le dialogue civil et au service de l'intérêt général. La Maison Pierre Waldeck-Rousseau est là pour promouvoir notre "espace associatif" et l'aider à se développer.

Hélas, l'an passé, à cette même époque - comme bon nombre d'autres associations - nous étions davantage tournés vers les conditions financières de notre existence que vers le déploiement de cet ambitieux projet associatif. L'exercice 2022 s'était soldé par un important résultat déficitaire, nous avons commencé à rétablir la barre en 2023 mais les projections vers 2024 nous engageaient vers des efforts encore considérables.

Alors tout le monde s'est mis au travail :

Les administrateurs ont transformé leur gouvernance pour mieux se répartir les responsabilités, et qu'elles correspondent davantage aux compétences des uns et des autres.

Les salariés se sont fortement mobilisés pour améliorer toujours plus la performance de l'équipe. Un travail collectif remarquable a été accompli. Dans un état d'esprit très constructif, collaboratif et dans la bonne humeur, diverses commissions ont été mises en place, dans le cadre du renouvellement de notre projet associatif, pour réfléchir à une meilleure rationalisation de nos procédures, à un meilleur rapport entre nos coûts et les prestations proposées ainsi qu'à l'augmentation de leur qualité. Il y avait du travail à faire, il a été fait. Un grand merci à toutes et tous !

Ainsi, les comptes qui vont vous être présentés dans quelques instants laissent apparaître une croissance des capacités d'auto-financement de près de dix mille euros. Ces dix mille euros proviennent des associations, c'est grâce à elles que cette progression a été permise. Il est clair que nous constituons un système de partage des coûts restants pour que notre structure perdure ! Et ce, dans un contexte où les subventions publiques sont gelées (voire en légère baisse pour certaines), que la masse salariale brute augmente (ne serait-ce que pour respecter les évolutions légales), que les cotisations sociales font de même et que nous restons dans une situation inflationniste.

Aussi sommes-nous parfaitement conscients d'avoir agi sur une ligne de crête... Pour nous en sortir financièrement, nous avons relevé les tarifs de nos prestations à destination d'associations qui elles-mêmes sont en situation difficile. Nous savons que l'exercice a ses limites... On a tendu l'élastique parce qu'il avait encore une certaine souplesse, mais en continuant à tirer, il risque de rompre...

LA PRÉSIDENCE COLLÉGIALE

Et pourtant, malgré tous ces efforts, le dernier résultat d'exploitation laisse encore apparaître un déficit de presque quatre mille euros (4.62 € par asso adhérente). On voit dès lors que le problème nous dépasse un peu, c'est tout l'environnement associatif qui est malade.

Pour l'instant, ce sont principalement les associations employeuses qui sont touchées, mais l'on sait très bien que ces 10 % d'associations employeuses et les 90 % qui ne le sont pas, par le biais des coopérations croisées, des réseaux, des fédérations, forment un écosystème subtil. Cet écosystème s'est construit pas à pas, et en son sein, la vitalité des uns assure la vitalité des autres. Le problème n'est plus seulement conjoncturel, il devient structurel. Le monde associatif est en survie... L'effondrement d'une telle organisation mettrait en péril l'ensemble des parties prenantes. Or un monde sans association n'est pas envisageable. Courir un tel risque serait irresponsable : c'est la cohésion sociale dans son ensemble qui est en jeu.

Et ce constat dont nous sommes nous-mêmes les victimes nous ramène aussitôt à notre projet associatif : Comment, dans un tel contexte, s'en sortir collectivement ? Comment protéger au maximum le monde associatif, si fragile mais si essentiel ?

On voit là que ce projet associatif est un véritable projet politique, au sens strict et noble du terme. Il concerne tous les citoyens. Il concerne toute la société. Et c'est parce qu'il est politique que nous nous adressons aux élus de la collectivité. Nous le faisons avec d'autant plus de confiance que nous pensons qu'il y a un même type de rapport au monde qui spécifie les élus et les responsables associatifs :

Nous sommes les uns et les autres engagés de manière désintéressée avec une certaine idée de l'intérêt général...

Notre exemplarité démocratique est requise pour bénéficier d'une crédibilité...

Nous sommes soumis à un contrôle citoyen...

Notre action s'inscrit dans une temporalité balisée, celle de notre mandat...

Nous sommes facilement exposés à la vindicte publique.

Nous ne comptons pas notre temps au service des autres.

Nous sommes la démocratie en actes...

Il faut donc rechercher une solidarité forte entre nos 2 parties et une capacité à faire front ensemble pour repenser politiquement un projet de vie associative consistant et durable.

Déjà, des initiatives ont été prises... En mai dernier, le CESE a diffusé un rapport que nous vous engageons vivement à lire ; Il s'intitule : « Le renforcement du financement des associations : une urgence démocratique ». À la suite de ce premier rapport, le Président de la Région Bretagne a saisi le CESER pour rédiger un rapport complémentaire sur l'impact économique, social et démocratique des associations (grandes ou petites) sur leur territoire. Ce rapport paraîtra en janvier 2026.

Quant à nous, ici, en Cornouaille, nous lançons l'idée d'organiser à l'automne prochain, les Etats Généraux de la vie associative. Nous pensons qu'il est nécessaire de faire le point ensemble, de partager nos représentations de la situation, en nous appuyant sur nos propres réalités, l'analyse de nos marges de rebond et de nos forces mobilisables, en écoutant des universitaires experts dans l'étude de la vie associative, en donnant la parole aux usagers, aux militants de base, aux responsables associatifs, et bien sûr aux élus des différentes collectivités qui financent les associations.

L'automne prochain, c'est quelques mois avant les élections municipales... Or la compétence associative est presque partout du ressort des municipalités. Rares sont les communautés de communes qui se la sont appropriée... Ce pourrait être de bon augure pour le monde associatif que ces Etats Généraux servent de chambre de réflexion à un grand nombre de candidats. Ce serait une belle surprise que dans les prochaines professions de foi, dans toutes les communes de Cornouaille, on se réjouisse de lire des projets ambitieux et que la vie associative trouve un nouveau souffle. Ce serait rétrospectivement, un beau cadeau d'anniversaire...



UN VENT DE RENOUVEAU

UNE RELANCE GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

En 2024, l'enrichissement de l'offre de services a continué avec la proposition de nouveaux types de tirages grâce à une nouvelle presse, l'ouverture de l'accompagnement à la comptabilité (pérennisé) et l'ouverture de l'accompagnement RH. Développer cette offre de service nous permettra de renforcer nos liens avec les utilisateurs de l'Espace Associatif. Les bénévoles du CA et l'équipe salariée y veillent de concert.

252 ASSOCIATIONS UTILISATRICES DE SALLES ET BUREAUX

C.A. : 25 377 €

- 2 301** Réservations de salles
- 28 600** Personnes accueillies
- 6** Utilisateurs d'espaces de permanence
- 13** Bénéficiaires des bureaux partagés



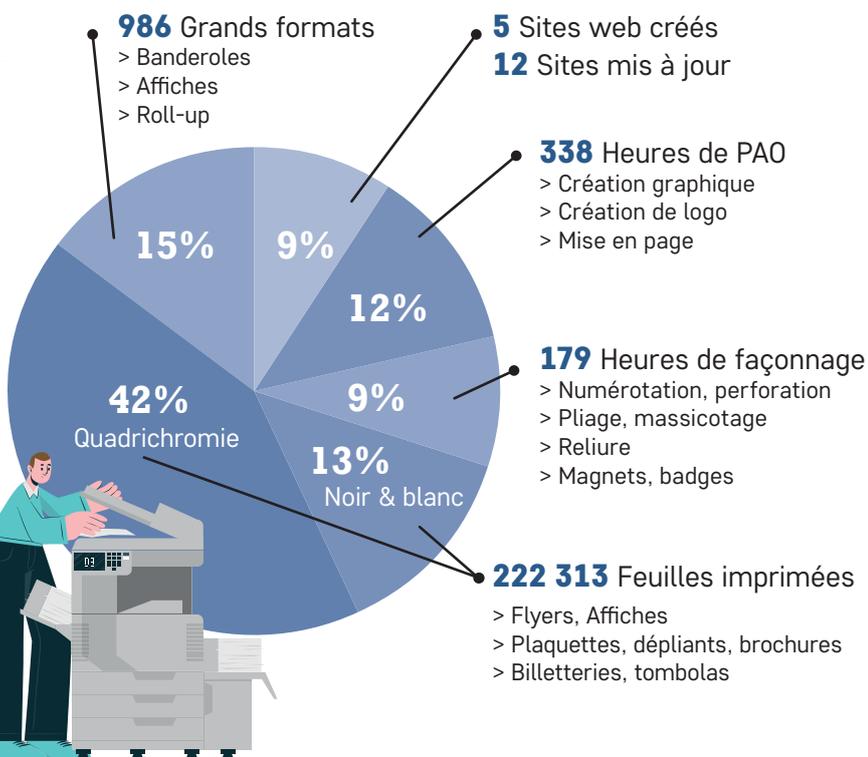
300 UTILISATEURS DE L'IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

C.A. : 99 691 €

293 UTILISATEURS DE MATÉRIELS

C.A. : 46 295 €

- 39** Éclairages loués
- 241** Sono louées
- 393** Locations de matériel vidéo
- 320** Duplications de CD & DVD
- 70** Heures de filmage
- 179** Heures de montage vidéo





ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEURS

C.A. : 188 012 €

189 ASSOCIATIONS SUIVIES PAR LA PAIE

908 Paies en moyenne par mois

10 894 Paies pour 2024

36 STRUCTURES ACCOMPAGNÉES PAR LE DLA

72% Des structures accompagnées ont entre 0,5 et 10 salariés ETP

703 Emplois touchés par le DLA

357 PERSONNES FORMÉES

C.A. : 31 375 €

1 208 CONSEILS GUID'ASSO

C.A. : SERVICE GRATUIT

563 Associations accompagnées

647 Conseils Vie Associative

561 Conseils RH

Formation des bénévoles

40 sessions

« Vie associative » et « Numérique »

320 bénévoles formés

Formation continue :

13 sessions

« Numérique », « RH », « Vie Associative »

37 salariés formés

Formation hors des murs :

20 sessions

« Vie associative » et « Numérique »

221 personnes formées + 6 salariés



DES ADHÉRENTS AU RENDEZ-VOUS

Les adhésions 2024 continuent d'augmenter comparativement à 2023, signe d'un retour vers la normalité après le séisme des années COVID.

Durant l'année 2024, nous avons comptabilisé 829 adhérents. Nous n'avions pas bénéficié d'un tel taux d'adhésion à nos services depuis 2019.

Il est intéressant de constater que nos adhérents quimpérois (+24 adhésions en 2024) reviennent et adhèrent aux nouvelles orientations proposées. On constate la même dynamique au niveau du Pays de Cornouaille (+22 adhérents). Malgré cette tendance positive sur le Pays de Cornouaille, nous ne retrouvons pas le taux d'adhésion de 2019, et cela va nous demander de retravailler notre communication vers ces territoires.

Il est évident que l'amélioration de l'offre de service est la première explication du retour de nos adhérents. Seule une offre évolutive pourra renforcer notre attractivité auprès des associations locales, et 2024 démontre parfaitement l'opportunité des choix faits par le CA. Le principe de mutualisation des moyens et compétences a de beaux jours devant lui et c'est une bonne nouvelle !

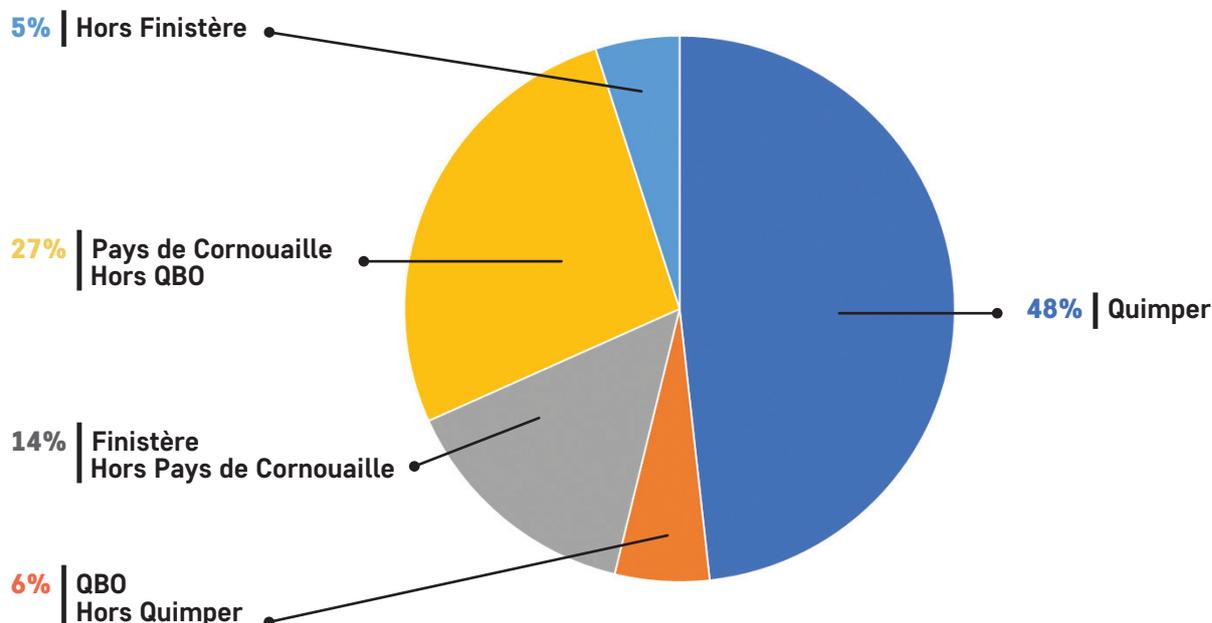
Par ailleurs, un autre élément est à valoriser et nous ne le faisons pas assez régulièrement : il s'agit en effet des utilisateurs non adhérents : actuellement le dispositif GUID'ASSO permet aux associations d'accéder au dispositif de conseil gratuitement sur trois conseils. Le nombre de structures concernées par cet avantage est de 170 en 2024. Nous avons donc eu sur cette année, 999 bénéficiaires (829 adhérents et 170 non adhérents) de nos offres de service à l'Espace Associatif. Cela n'est pas anodin !

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS CES DERNIÈRES ANNÉES

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Quimper | 427 | 418 | 412 | 406 | 346 | 344 | 365 | 376 | 400 |
| QBO Hors Quimper | 43 | 62 | 69 | 57 | 35 | 32 | 46 | 56 | 46 |
| Pays de Cornouaille Hors QBO* | 318 | 304 | 272 | 263 | 145 | 144 | 229 | 200 | 222 |
| Finistère Hors Pays de Cornouaille | 72 | 66 | 59 | 69 | 92 | 114 | 118 | 117 | 120 |
| Hors Finistère | 33 | 28 | 31 | 35 | 31 | 36 | 42 | 41 | 41 |
| Total | 893 | 878 | 844 | 830 | 649 | 670 | 800 | 790 | 829 |

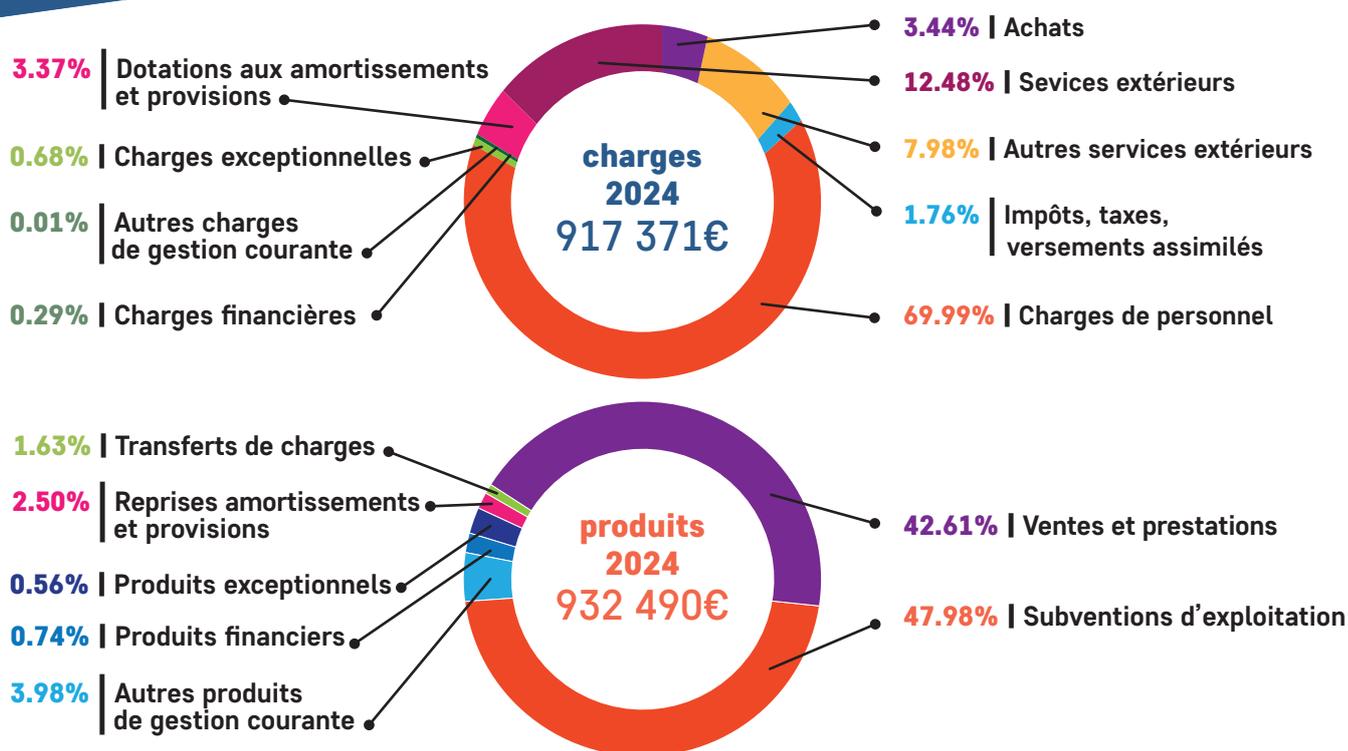
* Pays de Cornouaille plus Quimperlé Communauté et Communauté de Communes Pleyben Château-lin Porzay

RÉPARTITION TERRITORIALE DES ADHÉSIONS



UN RESULTAT POSITIF

En 2024, l'Espace Associatif est en mesure de présenter des comptes positifs, ce qui n'était arrivé qu'une fois sur les cinq dernières années. Cet excédent vient conforter le fond de roulement de l'association particulièrement éprouvée depuis 10 ans. En effet, l'association vivait depuis cette période sur ses fonds propres qui diminuaient dangereusement.

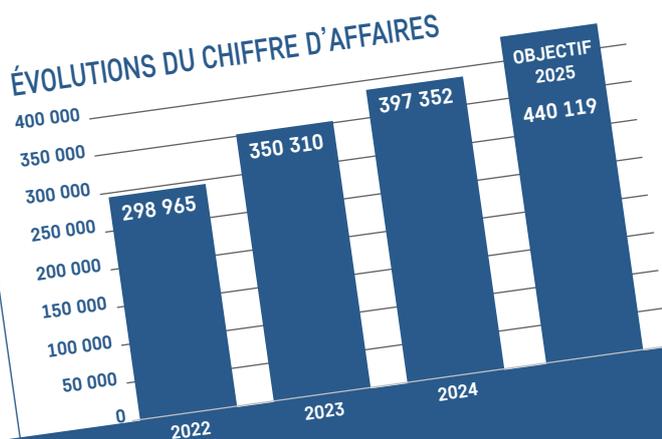


HAUSSE SIGNIFICATIVE DES VENTES (+13,43%)

En 2024, le chiffre d'affaires bondit de 13.43%, conséquence d'une augmentation de certaines demandes (formation, filmage, maintenance informatique) et d'un ajustement de certains tarifs notamment celui de la fiche de paie (majoration du prix à hauteur de 7%) et des tarifs de location de matériel (+3% en moyenne). Les nouvelles prestations comme l'accompagnement RH (rédaction de contrats de travail et d'avenants) et l'accompagnement à la comptabilité permettent de conforter ce bon résultat.

Malgré cette dynamique de vente et de renouvellement de l'offre, le résultat d'exploitation reste négatif (-3 831€). L'effort collectif réalisé par l'ensemble des parties prenantes n'a pas complètement solutionné le déficit chronique de l'exploitation. Pourtant, à la situation au 30 juin, les comptes à l'équilibre laissaient présager un résultat identique pour l'année. Mais la hausse tarifaire intervenue ensuite sur le logiciel de paie, entre autres, a pesé sur le résultat de fin d'année.

Malgré la consolidation réelle qui s'amorce, l'association reste fragile. L'absence d'augmentation de nos dotations et la difficulté toujours croissante pour les diversifier nous contraint à augmenter régulièrement le tarif de nos prestations. Cette démarche risque de présenter des limites à court terme, car elle pèse sur les finances de nos adhérents. ■





**DES MOYENS
HUMAINS ET
PARTENARIAUX
AU SERVICE
DU PROJET**

LA GOUVERNANCE COLLÉGIALE

2024, nouvelle étape pour notre nouvelle gouvernance collégiale : la rédaction du nouveau projet associatif. 2024 marque l'ouverture des travaux pour repenser le projet de la Maison des Associations de Quimper, nouvelle version.

La finalisation aura lieu en 2025. Depuis fin 2024, les administrateurs travaillent avec l'équipe salariée pour évaluer les forces et les manques des actions actuellement proposées. Mais pour projeter l'association vers de nouvelles aventures, il sera important en 2025 d'ouvrir les temps de réflexion aux adhérents.

MARTINE CARDALIAGUET, COPRÉSIDENTE, EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES

La commission Formation/Accompagnement, composée de la directrice, d'un administrateur et des personnels concernés, s'est réunie à 6 reprises. Dans un premier temps elle a analysé les points forts et les points faibles du Pôle Formation afin de proposer des pistes d'amélioration. La suite du travail portera sur le Pôle Accompagnement afin de proposer un projet pour les années à venir.

La participation d'adhérents usagers de ce pôle permettrait d'élargir les échanges et la réflexion sur le projet associatif.

MARIE HEYMES, MEMBRE DU BUREAU COLLÉGIAL

La commission d'aménagement et la commission d'animation dont je fais partie me semblent indispensables dans le cadre du projet associatif de l'Espace Associatif.

En tant que membre des bureaux et des conseils d'administration de L'Espace Associatif et de France Bénévolat (hébergée dans ce beau cadre de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau), faire partie de ces commissions m'a semblé nécessaire et m'engager dans ce projet m'apporte beaucoup de satisfactions, je me sens impliquée. Toutefois, je pense que nous devrions nous rapprocher des adhérents pour ouvrir le champ des idées.

Le cap à maintenir reste la fluidité de la communication, les modérations acceptées par chacun.e. La responsabilité partagée ne peut pas être une dilution de la responsabilité. Cet effort consensuel est primordial et prend lui aussi du temps et de l'énergie.

URSULA LE STRAT, MEMBRE DU BUREAU COLLÉGIAL

Le fait d'avoir créé des commissions par thème permet d'avoir des réunions courtes et efficaces.

La mixité du groupe (saliées + membres du CA + directrice) assure une certaine complémentarité des compétences et des idées ce qui conduit à des solutions plus créatives et efficaces. Les commissions reposent sur une dynamique collective bien orchestrée, ou chaque membre se sent impliqué et moteur dans la réalisation du projet.

Le travail collectif est aussi un moyen de partager les responsabilités, les tâches à effectuer et de ce fait rend le projet plus facilement réalisable et moins chronophage.

Cela nous a aussi permis d'apprendre les uns des autres, d'échanger nos idées, de faire évoluer le projet. Nos temps d'échanges nous ont rendus plus créatifs, plus productifs de bonnes idées qui doivent cependant se concrétiser par la réalisation du projet.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre COADIC
BANQUE ALIMENTAIRE

Mme Jacqueline DESPORTES
KAN AR MOR

Mme Julie LAZENNEC
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

M. Michel LE LAY
DONNEURS DE VOIX BIBLIOTHÈQUE
SONORE

M. Jean-René MOTTE
ARPAQ

M. Jean-François QUILLIEN
ADAPEI

Mme Nadine SALAUN
L'OISEAU SUR LE TOIT

Mr Xavier SCHNEIDER
CLCV UD FINISTERE

M. Roger TRESSARD
ADESS

MERCI À TOUS !

LES MEMBRES DU BUREAU

Mme Martine CARDALIAGUET, Coprésidente
FRANCE REIN CORNOUAILLE

M. Stéphane LUCAS, Coprésident
APEI CHAMPIONNET

M. Pascal PETIT, Coprésident
ATTAC CORNOUAILLE

M. Joël PHILIPPE, Coprésident
HABITANTS DU BRADEN

M. Jean-Pierre BIGORNE
DROIT D'ASILE

M. Noël DESBLES
DANSE 2000

Mme Marie HEYMES
FRANCE BÉNÉVOLAT QUIMPER CORNOUAILLE

Mme Ursula LE STRAT
KEMPERMACULTURE

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'Espace Associatif regroupe 16 salariés qui vous accueillent et restent à votre service pour répondre à vos besoins avec leur expertise et leur créativité. Un grand Merci à tous pour l'engagement affiché, les réelles contributions au projet et la bonne humeur partagée !

PÔLE ADMINISTRATIF

DIRECTION

Delphine LE DOZE

SERVICE ADMINISTRATIF

Fabienne LE CORRE
(Comptable et responsable RH)

Fabienne MONTIRONI
(Assistante de direction)

SERVICE FONCTIONNEL

Mathias BREUNINGER
(Sécurité informatique)

Aurélie JÉZÉQUEL
(Communication)

Gilles LAGADEC
(Suivi du bâtiment)

SERVICES



PÔLE ACCOMPAGNEMENT FONCTION EMPLOYEUR

Fabienne LE CORRE
(Responsable du Pôle)

Gwénaëlle KERNILIS
Gabrielle PRICZEP
Yolande BEAULIER



PÔLE ACCOMPAGNEMENT VIE ASSOCIATIVE

Guillaume HARDY
(Responsable du Pôle)

Mathias BREUNINGER



PÔLE FORMATION CONTINUE

Mathias BREUNINGER
(Responsable du Pôle)

Guillaume HARDY



DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Émilie MAZÉAS
(Responsable du Pôle)

Fabienne MONTIRONI



PÔLE COMMUNICATION / IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

Aurélie JÉZÉQUEL
(Responsable du Pôle)

Riwal CORBEL
Gaëlle MAISONNEUVE*



PÔLE HÉBERGEMENT LOGISTIQUE / MATÉRIEL

Gilles LAGADEC
(Responsable du Pôle)

Jérôme CLASSE
Lizzie LAROSE
Katy LE MOIGNE



PÔLE COOPÉRATION

Delphine LE DOZE
(Directrice)

Lizzie LAROSE



À NOTER

ONT ÉGALEMENT FAIT PARTIE DE L'ÉQUIPE EN 2024

Anne BONO
Julia FOURNIER

* Mise à disposition par le GEAI 29

LES PARTENARIATS FINANCIERS

L'Espace Associatif est financé car sa mission de soutien à la vie associative par la mutualisation de moyens et de compétences présente un caractère d'intérêt général, totalement reconnu par ses partenaires financiers malgré les tensions budgétaires actuelles.

En 2024, nous remercions particulièrement la ville de Quimper pour l'effort réalisé en attribuant une subvention exceptionnelle d'une part et en restant à notre écoute lors des dialogues de gestion d'autre part.

LES PARTENAIRES FINANCIERS



VILLE
DE QUIMPER



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed



FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



LES PARTENAIRES FINANCIERS DU DLA FINISTÈRE



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



BANQUE des
TERRITOIRES



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Les fonds que l'Espace Associatif perçoit chaque année sont redistribués indirectement, car ils nous permettent de limiter les tarifs proposés aux associations et notamment aux petites structures, ou nouvelles associations.

Parmi les aides que nous recevons, on peut identifier deux catégories de financements : le financement de dispositifs (GUID'ASSO et le DLA dont les prestations sont en grande partie gratuites), et les financements locaux qui soutiennent les coûts de fonctionnement de la plateforme de services.

Dans un contexte financier tendu pour nos partenaires publics, les subventions sont maintenues cette année sans baisse, et le soutien de l'ensemble des partenaires reste conséquent. Nous les remercions sincèrement pour leur confiance sans faille chaque année renouvelée et avons pleinement conscience de l'effort réalisé pour notre projet !

Rappelons qu'un financement d'Etat pour un poste FONJEP existe toujours pour le soutien de GUID'ASSO (dispositif d'accompagnement à la vie associative). À saluer au passage.

LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

« Faire ensemble », afin d'aller toujours plus loin, c'est la raison d'être de nos partenariats opérationnels qui, en 2024, se sont développés, même s'ils restent pour beaucoup modestes. Mais nous renforçons ainsi nos liens d'acteurs locaux et agissons en totale confiance dans l'intérêt d'associations locales ou d'acteurs locaux investis sur le territoire cornouaillais.

LES RÉSEAUX DE L'ACCOMPAGNEMENT



LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT



LES RÉSEAUX DE L'ESS



LES AUTRES PARTENAIRES ASSOCIATIFS



4



**ACCUEILLIR
POUR FAVORISER
L'ENGAGEMENT
ASSOCIATIF LOCAL**

SOUTENIR LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES PAR L'OFFRE D'HÉBERGEMENT

Faire de la Maison Pierre Waldeck Rousseau une Maison Commune, mutualisée de manière régulière par les acteurs associatifs locaux, pour travailler, se réunir et échanger, tel était l'enjeu ! En 2024, la Maison des Associations est un outil structurant au service de la dynamique associative locale et de l'engagement citoyen des bénévoles.

EN 2024

17

Associations hébergées (=)

13

Assos en bureaux partagés (+3)

11 194

Heures de location (+2%)

7

Assos en bureaux dédiés (=)

21

Associations utilisatrices du coworking (+2)

244

Heures de coworking (+35h)

ARCHIVES

Les associations peuvent stocker leurs archives dans un local dédié.

La mise à disposition d'une armoire fait l'objet d'une convention avec l'association et est facturée chaque année, le prix variant en fonction de l'archivage mobilisé :

- 56 € pour une grande armoire (14 disponibles)
- 28,50 € pour une petite (2 disponibles)

14

Associations utilisatrices (+1)

19

Armoires utilisées (+2)

DOMICILIATIONS

16

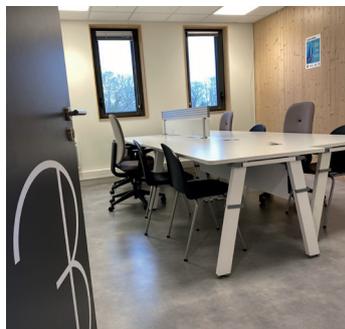
Demandes (+1)

178

Boîtes aux lettres utilisées (-7)

BUREAUX PARTAGÉS ET BUREAUX DÉDIÉS

LES BUREAUX PARTAGÉS



Trois associations ont cessé d'utiliser les bureaux partagés de manière régulière en 2024 suite à l'arrêt de leur activité et 3 nouvelles associations les ont remplacées : Bâtiment CFA Finistère, Quimper Ergué Armel Football Club et Ocean Peak. Elles rejoignent ainsi les sept autres associations utilisatrices régulières.

En 2024, ce sont donc 13 associations différentes qui ont occupé les bureaux partagés.

*Des bureaux partagés sont disponibles à la location !
Renseignements et réservations par mail à :
animation@espaceassociatif.bzh*

RETOUR DES QUESTIONNAIRES :

Pour les associations, les bureaux partagés sont adaptés pour accueillir les bénévoles et/ou salariés mais ils pourraient être améliorés notamment en terme d'équipements comme des porte-manteaux, du mobilier de rangement et de stockage, de la décoration, une meilleure connexion wifi, plus de prises électriques pour brancher les ordinateurs, un tableau blanc velleda, des plantes, des facilités d'affichage, une cabine insonorisée pour les appels et les rendez-vous confidentiels...

Les associations ont par ailleurs suggéré des idées d'amélioration pour rendre la Maison des Associations plus conviviale comme : un solarium, un café associatif, mettre de la musique dans le hall, une boîte à livres, des tables de pique-nique, être un point de vente de produits locaux...

LES BUREAUX DÉDIÉS

Ce sont toujours 7 associations qui occupent les bureaux dédiés : Loisirs Pluriel, Eau et Rivières de Bretagne, le Cicodes, la CLCV, la Ligue des Droits de l'Homme, France Bénévolat, Sport Pour Tous.

RETOUR DE L'ASSOCIATION BÂTIMENT CFA FINISTÈRE :

Point positif : ambiance et environnement de travail calmes et sereins, services à disposition de qualité, disponibilité et réactivité du personnel de l'Espace Associatif, souplesse des créneaux horaires d'accès au bureau.

Axes d'améliorations/suggestions : une bulle acoustique pour passer ou recevoir des appels (téléphoniques ou visio-conférence) nécessitant de la confidentialité. ■

L'ESPACE COWORKING

En 2024, 21 associations ont utilisé l'espace coworking, dont 9 associations hébergées.

La réservation de cet espace est auto-gérée. Les associations qui souhaitent l'utiliser s'inscrivent en toute autonomie sur le planning mis à disposition à l'étage. Comme en 2023, les créneaux de l'après-midi sont les plus demandés.

RETOUR DES QUESTIONNAIRES :

Les utilisateurs de l'espace coworking le trouvent agréable, fonctionnel, convivial et spacieux, utile pour les réunions de dernière minute car facilement accessible. Cependant, les résultats du questionnaire révèlent qu'il manque dans l'espace coworking : des prises électriques, des espaces insonorisés et d'intimité et du calme car l'espace est trop exposé au bruit du hall et des bureaux qui travaillent la porte ouverte. ■

SOUTENIR LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES PAR L'OFFRE DE SALLES

La liberté d'association est un enjeu pour la démocratie et il est important de soutenir le droit de réunion des associations. Pérenniser ce service relève d'un enjeu évident.

LA RÉVISION DU FORFAIT SALLE

UN FORFAIT À FAIRE ÉVOLUER

Alors que les mises à disposition des salles représentent un enjeu pour les associations locales, et plus largement pour la liberté de s'associer, juguler les tarifs de ce service reste une priorité pour le Conseil d'Administration de l'Espace Associatif. En effet, préserver une tarification assurant l'accessibilité au service est depuis toujours une priorité. Malgré ce constat, il fallait faire évoluer les prix du forfait salle, notamment pour pérenniser l'offre de prestation. En effet, le forfait proposait 12 utilisations pour un prix de 26€ (soit 2.16€ la location de salle) et ne nous permettait pas de couvrir les frais restant à charge. Pourtant, faire évoluer le prix du forfait n'était pas une mince affaire sachant que certaines associations n'utilisaient pas intégralement ce dernier.

À LA RECHERCHE D'UNE OFFRE ÉQUITABLE EN TOUS POINTS

Après analyse fine des statistiques d'utilisation des salles, nous avons constaté que près du tiers des associations n'utilisaient pas les 12 réservations du forfait. 60% des associations réservaient jusqu'à six fois maximum et sur des durées d'utilisation inférieures à 4H. Les 40% restant étaient des utilisateurs réguliers voire de grands utilisateurs, avec de nombreuses utilisations à la journée, mobilisant des groupes pouvant être importants. Il nous est donc apparu nécessaire de proposer une nouvelle offre plus équitable, au regard des temps d'utilisation.

Par ailleurs, nous avons constaté que certaines associations partaient réserver des salles ailleurs ou faisaient leur réunion à domicile par crainte d'être facturées à l'heure.

Au vu de tous ces éléments, le Conseil d'Administration a choisi de proposer un forfait salle évolutif, permettant de répondre au mieux aux besoins variés des associations utilisatrices.

UNE MISE EN ŒUVRE APPRÉCIÉE

Quatre catégories d'utilisateurs ont été définies et pour chacune d'entre elle, un nombre de réservation à la demi journée a été proposé. Ceci n'empêche en rien de réserver à la journée mais dans ce cas il sera dorénavant comptabilisé deux utilisations. Par ailleurs, quand on prend le premier forfait et que l'on dépasse le nombre de réservations attribuées, on a la possibilité de prendre le forfait au-dessus pour éviter la facturation à l'heure.

Cette offre a été proposée dès janvier 2025, et les associations ont toutes trouvé logique la tarification, qui apparaît plus juste pour chacun tout en garantissant l'accessibilité au service pour tous. ■

EN 2024

25 377 €

Chiffre d'affaires (-129€)

246

Utilisateurs de salles (+12)

6

Utilisateurs d'espaces
de permanence (=)

2 301

Réservations de salles (+400)

28 600

Personnes accueillies (+400)

UTILISATION DES SALLES

| | |
|-----------------------|-----|
| Salle 12 (réunion) | 215 |
| Salle 12 (conférence) | 77 |
| Salle 3 | 436 |
| Salle 4 | 383 |
| Salle 5 | 405 |
| Salle 6 | 292 |
| Salle 11 | 246 |
| Salle 34 | 49 |
| Salle 345 | 11 |
| Espace A | 187 |

À NOTER

PRIX DES SALLES DE RÉUNION, DES BUREAUX PARTAGÉS ET DE PERMANENCE :

- Un forfait évolutif est proposé aux associations adhérentes. Il est défini par palier en fonction du nombre de demi-journées réalisées.
- Forfait 1 : Utilisateurs Très Occasionnels 01 à 06 demi-journées 26€
- Forfait 2 : Utilisateurs Réguliers 07 à 14 demi-journées 40€
- Forfait 3 : Utilisateurs Très Réguliers 15 à 20 demi-journées 80€
- Forfait 4 : Grands Utilisateurs 21 à 35 demi-journées 350€

SOUTENIR LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES EN LES VALORISANT

Faire de la Maison Pierre Waldeck Rousseau un lieu collectif, co-animer l'endroit pour en faire le tiers-lieu de la vie associative où l'on vient travailler, s'enrichir, échanger et se divertir, voilà toute l'ambition que se donne la Maison des Associations de Quimper !

LE CONSEIL DE MAISON

CE QU'IL S'EMPLOIE À RÉALISER

Le principal objectif du conseil de Maison est de veiller au bon fonctionnement de la Maison (analyse des besoins, répartition des espaces) et au respect de l'environnement.

Et le second objectif est de créer une dynamique de convivialité au sein de la Maison et de valoriser les projets associatifs portés par les associations utilisatrices du lieu : faire de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau un espace d'expression, vivant et accueillant, un carrefour d'échanges à disposition des associations.

4 NOUVEAUX MEMBRES

Le Conseil de Maison s'est ouvert aux associations extérieures souhaitant apporter leurs idées et belles énergies à la cocréation d'un événement en commun.

Une réunion conviviale a été proposée pour rencontrer les associations extérieures désireuses d'intégrer le Conseil de Maison, pour échanger sur l'organisation des prochains temps d'échange autour des thèmes « temps fort 2024 » et « Conseil de Maison » et imaginer ce que pourrait être ce temps fort.

Suite au temps convivial, une réunion du Conseil de Maison a suivi dans le but de faire connaissance avec les 4 associations nouvellement arrivées au Conseil de Maison.

Fin septembre, il est proposé aux participants du Conseil de Maison d'intégrer les commissions de l'Espace Associatif portant sur l'animation et l'aménagement de la Maison pour éviter de faire doublon entre les actions du Conseil de Maison et celles des commissions.

Le Conseil de Maison est mis en pause le temps nécessaire à l'avancée des commissions avant de reprendre, une fois les commissions terminées. ■



INFOS DIVERSES :

- Il y a eu 11677 consommations à la machine à café.
- L'atelier compostage de juin, proposé par Maxime de QBO, a accueilli 7 personnes.

PORTRAITS D'ASSOCIATIONS



Loisirs Pluriel

Objectif : faire découvrir les projets, les visions et les rôles des associations qui occupent les bureaux de la Maison des associations grâce à des interviews filmées par Jérôme Classe et mises en ligne sur notre chaîne youtube, notre site Internet et notre page Facebook. ■

LES EXPOSITIONS

En 2024, cinq nouvelles expositions ont été accueillies sur le principe :

2 MOIS = 1 EXPO + 1 ANIMATION

La durée d'exposition est idéale pour offrir une large visibilité à l'exposition en donnant la possibilité au public de la découvrir pendant 2 mois et de participer à l'animation proposée par l'association. L'animation permet de rendre vivante l'exposition, d'attirer le public et de faire connaître l'association.

Les associations exposantes ont aussi le choix d'opter ou pas pour la vidéo reportage gratuite de leur exposition, réalisée par Jérôme Classe du pôle matériel événementiel.

Les vidéos ont été fort appréciées par les associations et ont permis d'inciter le public à venir découvrir l'exposition et/ou l'animation proposée. Cette année, 4 associations sur 5 ont choisi cette option.

Une brochure répertoriant toutes les expositions a été réalisée par Gaëlle Maisonneuve de l'imprimerie. Le planning des expositions se remplit chaque année très facilement. ■

LES TEMPS DE CONVIVIALITÉ

LE PIQUE-NIQUE

Pour fêter l'arrivée de l'été, le traditionnel pique-nique partagé s'est déroulé le lundi 1^{er} juillet 2024.

Ce moment convivial, toujours fort apprécié des habitants et des associations utilisatrices de la Maison, a réuni une vingtaine de personnes. L'animation d'interconnaissance proposée par le CICODES a permis de créer du lien et d'échanger dans un cadre informel et joyeux !

LE MARCHÉ DE NOËL

La 4^{ème} édition du marché de Noël des habitants s'est déroulée du 9 au 20 décembre 2024 et a réuni 5 exposantes. Chaque créatrice a ainsi proposé ses créations à la vente : décorations de Noël, cartes, bougies, bocaux de pâte et de rillettes AB, boucles d'oreilles, cosmétiques et savons, biscuits de Noël....

Le marché de Noël a été délocalisé face à l'imprimerie numérique pour donner la possibilité aux personnes utilisatrices du lieu d'y accéder également. Les vendeuses, très satisfaites, ont fait de meilleures ventes que l'an passé et sont prêtes à réitérer l'expérience au même endroit l'an prochain !



LE REPAS DE NOËL

Le repas de Noël des habitants de la Maison a réuni une trentaine de personnes autour d'un déjeuner partagé façon « auberge espagnole » avec échange de cadeaux. Une animation conviviale d'interconnaissance proposée par le CICODES et la présence du Père Noël sont venues compléter ce moment festif. Pulls de Noël, cadeaux et bonne humeur étaient au RDV !

ATELIERS DE NOËL

4 ateliers ont été proposés sur le temps de midi par des bénévoles et salariés d'associations hébergées : linogravure, macramé, cuisine et décoration de Noël. Les habitants ont aussi participé collectivement à la décoration des 2 sapins de la Maison des associations. ■

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

JANVIER / FÉVRIER

CICODES

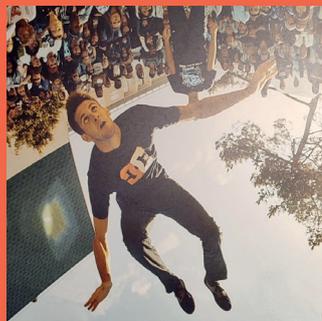
Exposition de linogravures



MARS / AVRIL

HIP HOP NEW SCHOOL

Exposition de photographies



MAI / JUIN

MANUCRÉA

Exposition de dessin et peintures



LE 30 JUIN

PIQUE-NIQUE



SEPTEMBRE / OCTOBRE

RÊVES DE CLOWN

Exposition de photographies



NOVEMBRE / DÉCEMBRE

PLAISIR DE PEINDRE

Exposition de peintures



DU 9 AU 20 DÉCEMBRE

MARCHÉ ET REPAS DE NOËL DES HABITANTS



5



**ACCOMPAGNER
POUR RENFORCER
LE POUVOIR D'AGIR**

ACCOMPAGNER LES BÉNÉVOLES POUR FAVORISER L'INFORMATION DANS LES ASSOCIATIONS

L'accompagnement des dirigeants bénévoles est au cœur du projet de l'Espace Associatif. Il porte principalement sur des thématiques généralistes (création, fonctionnement des instances, responsabilité...) mais aujourd'hui, dans un contexte de tension et de mutation du secteur, nous intervenons sur des thématiques nouvelles au centre des questionnements des bénévoles.



647

Séances de conseil (-247)

564

Conseils Vie Associative (-98)

83

Conseils en Création (-149)

365

Associations accompagnées (+11)

72

Porteurs de projet accompagnés (-84)

VIVRE LE CONFLIT

Le conflit nous interpelle en tant que bénévole. Souvent parce qu'il se pose devant nous très concrètement, comme un obstacle à nos projets, et que nous ne savons pas trop comment nous en saisir. Souvent aussi parce qu'on cherche à mettre toutes les chances de notre côté pour bien l'anticiper ou pour s'en prémunir mais qu'il nous rattrape. Parfois tout de même, parce qu'on sent bien qu'il est directement lié à l'essence même des aventures collectives : le fait d'avoir plusieurs avis ou des intérêts divergents ! Et les évolutions du contexte humain, social et économique font que les associations doivent s'adapter. Et s'adapter demande de changer des choses...

L'idée quand on accompagne un collectif en conflit est de permettre de questionner le collectif sur la raison de son appel à soutien. Pourquoi le fait d'avoir des avis différents sur tel ou tel sujet nécessite une intervention extérieure ? Il sera aussi nécessaire de mettre à jour le fonctionnement de l'institution en conflit, ses mécanismes et ses règles non dites ... et finalement travailler sur les changements et les évolutions de ces règles du jeu.

On ne trouvera pas dans un travail de résolution de conflit avec une association de recettes toutes faites pour gérer le conflit. D'abord parce qu'on ne pense pas que le conflit soit quelque chose à « gérer » mais plutôt une dimension à investir. Une dimension qui ne débouche pas sur la tranquillité et le calme mais qui ouvre sur le mouvement, la complexité, la diversité et finalement les évolutions et adaptations nécessaires dans les associations.

Ensuite parce que les réponses pratiques, ce sont les collectifs eux même qui les construisent, sur mesure. ■

PLACE AUX JEUNES

La question des jeunes et de leur engagement au sein des associations nous est fréquemment posée. Plus précisément, cette question est plutôt posée par des associations de seniors plutôt que par des associations formées par des jeunes. Nous n'avons jamais de bénévole de 25 ans, au Conseil d'une association composée de jeunes gens d'une vingtaine d'années à se plaindre du manque d'engagement des jeunes. Eux, cherchent « du monde ».

Les personnes qui se plaignent le plus du manque d'engagement de la jeunesse ont plutôt autour des 70 ans, sont engagées dans leur association depuis bientôt 30 ans et n'ont pas quitté leur poste dans le CA depuis 20 ans. Même si tous disent vouloir passer la main.

À défaut de pouvoir aborder cette question en formation il nous arrive régulièrement d'accompagner des associations souhaitant travailler cette question du passage de relais.

Au-delà du « statut » officiel des responsables (président, etc), il s'agit de faire comprendre leur « rôle » de leaders ou comment ils font pour réaliser leurs missions : Quels sont les choix qu'ils opèrent ? Comment ils les opèrent ? Quelle est leur façon de diriger ? Quelle est leur éthique de travail ?

Nous travaillons également à distinguer les « fonctions » des dirigeants, à savoir leur « fiche de poste » de leur « place » de dirigeant, c'est à dire la manière d'être dans ces rôles, la manière dont ces rôles sont perçus.

Il s'agit enfin d'apprendre à distinguer ce qui est du ressort du « pouvoir » (ce qui se prend qui est de l'ordre de la fonction officielle et du statut) de ce qui ressort plus de « l'autorité » c'est-à-dire quelque chose qui est donné par le collectif. En effet rien de plus délétère que de vouloir donner des responsabilités aux jeunes sans lâcher le pouvoir...



La vie associative fait l'attractivité d'un territoire et reflète sa vitalité, 2024 en est l'illustration. Être aux côtés des acteurs associatifs au jour le jour est donc l'objectif des dispositifs tels que Guid'asso et BasiCompta dont l'Espace Associatif est le référent territorial.



QUIMPER 2024 : UNE ANNÉE ASSOCIATIVE !

JO 2024

Le passage de la flamme olympique à Quimper le 7 juin 2024 a été un événement mémorable. La ville a organisé grâce aux associations une série d'animations tout au long du parcours de 5 km, avec des démonstrations de danse, de musique, et des activités sportives.

La journée s'est terminée par une grande soirée festive avec un bal et un concert.

Les associations locales ont joué un rôle crucial dans l'accueil de la flamme. Les associations sportives ont organisé des démonstrations et des initiations tout au long du parcours. Par exemple, le Rugby Club Quimpérois a proposé des animations, et l'association Escrime Quimper Cornouaille a organisé des démonstrations d'escrime et de sabre laser.

Les associations culturelles n'ont pas été en reste et ont également participé en proposant des concerts et des expositions. L'association L'Oiseau sur le Toit a donné un concert au musée breton.

Enfin, les bénévoles des associations locales ont aidé à la logistique et à l'organisation des événements, assurant le bon déroulement de la journée et l'accueil des visiteurs.

L'Espace Associatif est fier d'accompagner tout au long de l'année ces associations et d'être au côté des gens qui font bouger les choses !

TÉLÉTHON 2024

En 2024, Quimper a eu l'honneur d'être l'une des villes ambassadrices du Téléthon, une opération emblématique et solidaire qui mobilise chaque année des millions de Français autour du combat contre les maladies rares.

Cette année, en collaboration avec l'AFM-Téléthon, l'association locale Force T et France Télévisions, la ville a offert un programme riche en animations festives proposées par les associations, visant à sensibiliser le public tout en collectant des fonds pour la recherche et l'accompagnement des familles touchées par ces pathologies rares.

L'événement a permis de collecter 98 800 euros au niveau local à Quimper et près de 92 millions d'euros au niveau national, soulignant l'engagement des associations Quimpéroises et de leurs bénévoles.

Autour de FORCE T, ce sont de nombreuses associations qui se sont investies dans les animations organisées tels que l'ASEA Basket, les Marcheurs de Cornouaille, Quimper Footing Loisirs, Happy Country... plus d'une 60ème d'associations ont participé à cet événement. ■



ACCOMPAGNEMENT EN COMPTABILITÉ

BasiCompta est développé par une coopérative d'associations visant à créer des outils numériques pour les associations. BasiCompta est un logiciel de comptabilité dédié aux associations non fiscalisées.

Ce logiciel en ligne est spécifiquement conçu pour les associations et pour répondre aux multiples besoins exprimés par les dirigeants bénévoles ayant peu ou pas de connaissances dans le domaine de la comptabilité. Il simplifie la fonction de trésorier.

L'Espace Associatif en est le référent. Vous pouvez donc nous contacter pour être guidé dans votre saisie. En 2024, nous avons été référent pour 37 associations.

QUELS AVANTAGES ?

- Saisie simplifiée
- Application du plan comptable associatif
- Édition format CERFA du compte de résultat pour les demandes de subvention
- Comptabilité analytique par projet
- Bilan, journal, amortissements
- Interfaçage avec d'autres applications (HelloAsso, ...)
- Budget prévisionnel
- Assistance de son référent BasiCompta
- Formation à l'ouverture du compte.

LES MODALITÉS FINANCIÈRES SONT LES SUIVANTES :

- 65€ d'adhésion par année civile au service pour l'accès au logiciel et l'assistance que nous pouvons vous apporter en cours d'année.
- + 30€ (par structure) la première année seulement pour la formation et le paramétrage.
- Une période d'essai de 21 jours est possible.

POUR LA FORMATION :

Elle est obligatoire, car elle intègre les modalités de paramétrage de votre compte. ■

À NOTER

1 asso sur 4 est inscrite sur la plateforme Helloasso qui permet de percevoir des adhésions ou des dons en ligne et qui permet également de créer des billetteries et des campagnes de crowdfunding !

En 2024, ce sont 2 milliards d'euros qui ont été collectés par les associations via ce site.

Sur les 5 sites internet créés par le Pôle Média-Communication de l'Espace Associatif en 2024, trois intègrent un formulaire d'adhésion Helloasso et deux, un formulaire de don.

194 ACCOMPAGNEMENTS AU NUMÉRIQUE (CA = 1 657€)

92 Site web
25 Bureautique

19 Système
18 Outils collaboratifs
16 E-mail
15 Mobiles

4 Paiements en ligne
3 Réseau informatique
2 Vidéo

ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS ASSOCIATIFS : UNE QUALITÉ DE SERVICE RETROUVÉE

Accompagner les employeurs associatifs demande une qualité et une compétence du service. En 2024, nous avons renforcé notre équipe par des expertes en paie et par un service R.H. plus accessible. Rappelons que cet accompagnement revêt des enjeux considérables, notamment pour les petites associations qui ne connaissent ni les conventions collectives, ni le droit du travail.

EN 2024

188 012 €

Chiffre d'affaires (+30 153€)

189

Assos employeuses (+5)

908

Paies/mois (+46)

10 894

Paies sur l'année (+548)

198

Assos accompagnées

561

Conseils RH

SERVICE PAIE

L'Espace Associatif vous propose son expertise pour éviter les erreurs, être au fait des législations et vous permettre de vous focaliser et de vous recentrer sur votre projet associatif. Fort de son expérience et avec une équipe d'expertes en paie, l'Espace Associatif vous accompagne en tant qu'employeur.

La législation du droit du travail est complexe et difficile à mettre en application dans les associations. L'établissement des bulletins de salaire demande des qualifications en droit du travail, des conventions collectives, et des logiciels informatiques.

Ce service permet aux employeurs de s'acquitter correctement des cotisations garantissant les droits des salariés (retraite, sécurité sociale, etc...) et de transmettre les données aux organismes collecteurs pour prélever les fonds nécessaires au fonctionnement des systèmes mutualisés français (sécurité sociale, retraite, mutuelle...). Cela évitera les erreurs coûteuses et lourdes de conséquences. Quand on sait qu'aujourd'hui 11% des salariés sont dans le secteur associatif, ce n'est pas anodin ! ■

ACCOMPAGNEMENT EN RESSOURCES HUMAINES

La prestation de conseil en ressources humaines est un accompagnement sur-mesure. Les associations bénéficient d'un accompagnement personnalisé et opérationnel pour répondre à leurs besoins.

NOUS INTERVENONS ÉGALEMENT DANS LA MISE EN CONFORMITÉ LÉGALE DE :

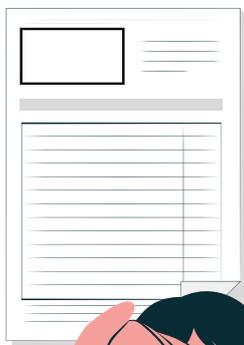
- Conseils sur les changements de lois, des réglementations, des conventions
- Vos documents (contrats de travail, avenants...)
- Le temps de travail (heures de travail, gestion des heures complémentaires ou supplémentaires, congés payés, absentéisme...)
- L'accompagnement des dirigeants dans les fins de contrats (licenciement, rupture conventionnelle, démission...)
- L'accompagnement pour des départs litigieux. ■

LES PERSPECTIVES DU SERVICE

Sur l'année 2025, nous allons continuer notre développement en proposant à nos adhérents plusieurs solutions, à savoir :

- Continuation de la création d'un dossier partagé avec le référent paie de l'association, avec accès sécurisé (comme un coffre-fort avec stockage et protection de tous les documents importants de l'association)
- Mise en place de réunions d'informations sur des thèmes précis en RH
- Mise en place de permanences de paie et RH sur Quimper et Brest afin d'être au plus près de nos adhérents. Le gestionnaire pourra vous accueillir et répondre à vos questions.

Pour l'Espace Associatif, le besoin de proximité avec nos adhérents n'a jamais été aussi présent. ■



CONSOLIDER L'EMPLOI ASSOCIATIF AVEC LE DLA

Le DLA est un dispositif d'État qui permet aux structures employeuses de bénéficier gratuitement d'un diagnostic et d'un accompagnement avec un expert sur une problématique rencontrée ou un besoin repéré.

LE DLA EST PORTÉ PAR L'ESPACE ASSOCIATIF DEPUIS 2008. IL EST CO-FINANÇÉ PAR L'ÉTAT, LA BANQUE DES TERRITOIRES, LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE, QUI SONT MOBILISÉS POUR SOUTENIR L'EMPLOI ASSOCIATIF ET COOPÉRATIF.

Le DLA a continué son action d'accompagnement cette année, en soutenant une multiplicité de profils et de secteurs avec aussi bien des structures associatives historiques que des projets innovants répondant à des enjeux sociétaux et des besoins émergents.

THÈMES D'ACCOMPAGNEMENT ET CONSTATS OBSERVÉS

En 2024, la demande d'accompagnement est restée stable, les structures bénéficiaires ont été particulièrement préoccupées par leur avenir, principalement en raison de la diminution des financements publics.

Les problématiques financières ont donc été au cœur des demandes d'accompagnement cette année, concernant 78 % des structures.

Les besoins étaient variés : accompagnement stratégique sur la refonte du projet dans un contexte incertain, optimisation du fonctionnement, stratégie de développement de l'activité commerciale face à la baisse des subventions...

Certaines structures envisagent de diversifier leurs activités (celles qui le peuvent !), parfois au-delà de leur mission initiale, soulevant ainsi des enjeux juridiques et organisationnels complexes.

Parmi les structures accompagnées, nous observons que les petites structures sont les plus vulnérables (- de 5 salariés) et que les plus grandes cherchent à anticiper l'avenir au maximum.

La question de la gouvernance, moins présente cette année, concernait une structure sur deux l'an dernier. Les associations se sont réorganisées pour s'adapter à la diminution du nombre de bénévoles, qui soulève moins d'inquiétudes.

Malgré un contexte difficile, les associations font preuve d'une remarquable résilience, innovant sans cesse et cherchant activement des solutions pour s'adapter. Leur engagement et leur capacité à se réinventer témoignent de leur vitalité et de leur rôle essentiel sur nos territoires.

RAPPELONS LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU DLA :

1. Vérification de l'éligibilité au dispositif
2. RDV de diagnostic collectif visant à analyser l'ensemble de l'organisation
3. Élaboration du plan d'accompagnement pouvant inclure l'intervention d'un cabinet conseil, mais aussi d'autres acteurs selon les besoins (OPCO, Guid'Asso, services de l'État...) ou un appui direct d'une ½ journée par la chargée de mission pour une aide ponctuelle (analyse financière, outils RH et de gestion...)
4. Accompagnement et suivi.

Le DLA propose une approche à la fois systémique et pragmatique, avec un accompagnement sur-mesure

LE DLA EN 2024

38

Structures accueillies

36

Structures accompagnées

703

Emplois touchés par le DLA

72%

Des structures accompagnées ont entre 0.5 et 10 salariés ETP

TERRITOIRES D'INTERVENTION

| Communauté de communes | Nombre de structures |
|-----------------------------|----------------------|
| QBO | 8 |
| DOUARNENEZ CO. | 2 |
| CONCARNEAU AGGLO. | 7 |
| HAUT PAYS BIGOUDEN | 4 |
| QUIMPERLÉ CO. | 2 |
| MONTS D'ARRÉE C. | 3 |
| PAYS BIGOUDEN SUD | 1 |
| PLEYBEN - CHÂTEAULIN PORZAY | 2 |
| HAUTE CORNOUAILLE | 2 |
| PAYS FOUESNANTAIS | 1 |
| MORLAIX CO. | 3 |
| POHER CO. | 1 |
| TOTAL | 36 |

RETOURS D'EXPÉRIENCE

« Le travail avec le consultant DLA nous a donné confiance. C'était concret, aujourd'hui notre association est beaucoup plus structurée et les activités se développent. »

« La consultante DLA a mis « les pieds dans le plat » : cela a permis d'éclairer les administrateurs et les salariés sur des situations bloquées depuis longtemps, notre situation est beaucoup plus saine aujourd'hui. »

FORMER POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES

Avant de favoriser le savoir-faire, le service formation de l'Espace Associatif s'emploie à proposer des modules et outils favorisant le savoir-être et met l'engagement bénévole des jeunes et moins jeunes au cœur des programmes.

GLOBAL FORMATIONS

31 375 €

Chiffre d'affaires

40

Sessions « Vie associative »
et « Numérique »

357

Personnes formées

320

Bénévoles formés

37

Salariés formés

FORMATIONS HORS DES MURS

20

Sessions « Vie associative »
et « Numérique »

227

Personnes formées
dont 6 salariés



FORMATION NUMÉRIQUE

Le partenariat avec l'ARPAQ a été reconduit, il consiste à initier ses adhérents à l'utilisation d'un ordinateur ou d'un mobile et à Internet, lors de sessions de 4 séances de 3 heures chacune. ■

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

L'EFFET LEVIER DE QUALIOPi

En 2022 l'Espace Associatif a obtenu la certification Qualiopi en tant qu'organisme de formation par ICPF. Le 1er audit de surveillance a été passé avec succès le 21 août 2024.

Pertinence de la certification Qualiopi :

- Qualiopi atteste auprès de nos adhérents de notre capacité à réaliser des prestations de formation de qualité.
- Qualiopi permet à nos adhérents employeurs d'avoir accès aux fonds mutualisés de la formation professionnelle.
- Le bilan financier de la certification Qualiopi est positif.

La certification Qualiopi et le process qualité concernent les formations professionnelles et bénévoles dont la durée est d'au moins ½ journée, quel que soit le thème : informatique, matériel, vie associative... ■

FORMATION À L'ENGAGEMENT

Nombreux sont les collectifs qui peinent à renouveler leurs forces vives et en viennent à se dire : « Aujourd'hui, on ne trouve plus de bénévoles, les gens sont devenus individualistes et ne veulent plus s'impliquer ». Existerait-il une forme de résignation face à une culture mondialisée qui ne trouve de sens que dans la consommation ?

La question du sens de l'action est une dimension incontournable de l'engagement. Les modalités d'action politique traditionnelles ont promis beaucoup sans qu'il n'ait été possible d'en constater directement les effets, nous laissant face à un sentiment d'impuissance très démobilisateur.

La coloration négative de l'avenir dans laquelle nous baignons actuellement appelle, plus encore qu'avant, à réenchanter l'action collective. « Une lutte sans joie est une lutte perdue » dit le slogan. Pour défendre quelque chose efficacement et déconstruire le pessimisme ambiant, on doit sans doute trouver, plus qu'avant, là où se rejoignent lucidité, efficacité et perspective enthousiasmante.

On doit construire une stratégie de mobilisation. Cela nous invite à nous ouvrir aux autres et à leur singularité, à questionner le sens de nos activités, à mieux appréhender la complexité de la réalité, et à nous engager dans des actions joyeuses et efficaces. C'est à partir de cette réflexion que se construisent nos formations. ■



KIT ENGA'JEUNES

Le bénévolat occupe aujourd'hui une place centrale dans le tissu social français, et mobilise près de 22 millions de bénévoles autour de diverses causes sociales, culturelles, sportives et environnementales. Pour que l'engagement de ces derniers soit pérenne, il est cependant essentiel qu'ils et elles bénéficient d'une formation adaptée. Le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGa) joue un rôle important dans ce processus.

Mis en place il y a 15 ans par l'État, le CFGa est une formation destinée à « encourager l'engagement bénévole, notamment des jeunes, souhaitant développer des compétences pour assumer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association ». Cette formation s'adresse à tous les bénévoles, dès 16 ans, membres d'une association déclarée.

Dans un contexte de crise du bénévolat, les associations se tournent de plus en plus vers un public jeune (16-30 ans), chez lequel on peut observer une implication croissante. En effet, aujourd'hui en France, près de 30 % des bénévoles ont moins de 30 ans.

En 2023, le RNMA a lancé un fonds de participation pour soutenir les actions et le développement d'outils transférables entre structures. Le projet « Enga'jeunes », présenté par La Ruche Associative, la MdA de Tourcoing, et l'Espace associatif de Quimper, a été l'un des lauréats. Il s'agit de mutualiser au travers d'un guide les outils pédagogiques des formateurs CFGa Jeunes et de permettre à d'autres membres du réseau d'organiser des CFGa Jeunes. Cet outil se nourrit des expériences d'accompagnement associatif et de l'éducation de la jeunesse de nos trois structures... et c'est ce que nous avons travaillé tout au long de l'année 2024.

Ce guide se base sur nos pratiques, mais le CFGa offre en effet une grande marge de manœuvre, permettant de tester formats et modes d'organisation diversifiés (exemple : CFGa hybride proposé par la Maison des Associations d'Amiens Métropole).
Avis aux intéressés ! ■

1 JOURNÉE

- **Mieux communiquer pour mieux coopérer**
Initiation à la communication bienveillante
Solange Schartzman - DLA
- **Le conflit, une dimension à investir !**
Les différentes formes du conflit : comprendre et agir
Benoit Palacci - La mécanique des bulles
- **Mettre en place une communication efficace et adaptée aux moyens de mon association**
Anne Deletoile - Grain de Sel
- **Prévention et secours civiques (PSC)**
Fabrice Joncour - Croix Blanche du Finistère
- **Les bases de la comptabilité + Basicompta®**
Guillaume Hardy et Fabienne Le Corre
Espace Associatif
- **Rôles et responsabilités des dirigeants associatifs**
Entre éthique de conviction et éthique de responsabilité
Guillaume Hardy - Espace Associatif
- **Gestion et analyse financière**
Faire de la comptabilité un outil de décision et de compréhension.
Gael Cariou - GCA Conseil
- **La mobilisation des bénévoles**
Donner de la place au sens et à l'envie
Benoit Palacci - La Mécanique des Bulles
- **Les outils de réunions participatives**
Participation et exercice de la démocratie
Guillaume Hardy - Espace Associatif

1 SEMAINE

- **Certificat de formation à la gestion associative**
En pension complète à l'auberge de jeunesse de Brest...
Espace Associatif & RESAM

À L'EXTÉRIEUR

- **Certificat de formation à la gestion associative**
Pour la MdA de Brest
- **Les fondamentaux de la vie associative**
Pour la MdA de Brest
- **Présenter ses comptes en AG**
Pour la MdA de Concarneau
- **Création et fondamentaux**
Pour l'EESAB Brest
- **Faire mouvement/se mettre en mouvement**
Pour la Fédération des Centres Sociaux
- **Atelier comptabilité et budget**
Pour la MdA de Concarneau
- **Du projet aux statuts**
Pour la Vache qui Siffle
- **S'organiser en collégiale, parfois ça marche**
Pour Ulamir E Bro Glazik

NUMÉRIQUE

- Créer un site web avec WordPress
- Mettre à jour le site de l'association
- Microsoft Excel
- Débuter avec un smartphone et Internet

FORMATION PROFESSIONNELLE

5

Sessions « Numérique »,

7

Salariés formés au numérique

ACCOMPAGNER AU NIVEAU LOGISTIQUE

Le pôle matériel événementiel propose en location un parc de sonorisation, d'éclairages, d'audiovisuel, ainsi qu'un banc de montage virtuel (Adobe Première) et un robot de duplication de DVD.

EN 2024

46 295 €

Chiffre d'affaires (+5 624€)

293

Utilisateurs (+25)

393

Vidéos (+63)

70

Heures de filmage (+30h)

179

Heures de montage vidéo (-74h)

320

Duplications CD / DVD (-390)

241

Sonos louées (+9)

39

Éclairages loués (-1)

UTILISATEURS

175

de Quimper

13

de QBO sans Quimper

54

de Cornouaille sans QBO

26

du Finistère sans Cornouaille

15

Hors Finistère

LOCATION DE MATÉRIEL

Le service « Pôle Matériel Événementiel » propose en location aux associations de quoi sonoriser et éclairer leurs événements, d'une simple réunion avec sono portable à un concert avec caisson de basse et poutres d'éclairages, en passant par toutes sortes d'animations culturelles, sportives...

Pour 100 euros (forfait week-end), un « pack sono » peut être loué, notamment aux associations de parents d'élèves en période de kermesses et sur toute l'année.

Le pôle dispose également de plusieurs vidéoprojecteurs et écrans de projection, talkies-walkies, caméscopes simples et professionnels, régie vidéo... ■

CAPTATION VIDEO

L'Espace Associatif propose aux adhérents d'effectuer la réalisation/captation vidéo complète en multi-caméras de leurs spectacles ou animations divers (danse, clip, bande-annonce, spots de promotion...) et ce notamment en fin d'année scolaire lors des restitutions publiques. Le montage et différents traitements visuels et sonores, titrages, précèdent la finalisation sur DVD ou sur fichiers numériques. Ces prestations peuvent être réalisées dans des conditions de direct grâce à une régie numérique, pouvant inclure la retransmission internet ou par vidéo-projection.

Le nombre de duplications de DVD est en net recul car les vidéos sont de plus en plus diffusées par internet et le lecteur de DVD disparaît des foyers.

En 2024, 20 reportages et captations différents ont été réalisés, pour un total de 70 heures en interventions extérieures. ■



VISIO-CONFÉRENCE

Grâce à deux salles équipées dans ce sens de TV 65 pouces, dont une amovible, dotées d'ordinateur intégré, l'Espace Associatif a pu aussi cette année 2024 – et ce depuis les périodes de confinements - développer la visio-conférence (avec Zoom et Teams notamment).

Ces installations sont également possibles dans les grandes salles du rez-de-chaussée équipées de vidéo-projecteur. ■

ACCOMPAGNER SUR LA COMMUNICATION

L'imprimerie numérique poursuit ses efforts de modernisation et de diversification de ses équipements afin de répondre aux besoins spécifiques des adhérents. Notre offre se veut la plus complète possible tout en conservant des tarifs attractifs.

NOUVELLE PRESSE NUMÉRIQUE

Après quelques mois de recherches et de négociations avec les grandes marques de l'imprimerie numérique, nous avons fini par jeter notre dévolu sur la dernière presse de la marque Canon. Nous restons donc chez le même fabricant dont nous connaissons déjà la grande qualité des impressions.



Pour compléter cette nouvelle presse, nous avons investi dans un module de coupe tri-lames, qui nous permet de massicoter les marges blanches tête et pied des documents brochés et d'en couper la chasse. Une grande avancée pour notre service qui nous permet de proposer à nos adhérents la réalisation de livrets, journaux, catalogues, rapports d'A.G... avec une finition parfaite. Cette nouvelle machine nous permet également d'imprimer sur du papier plus épais, du papier couché, et de réaliser des brochures de plus de 100 pages. ■

L'ÉVOLUTION DES DEMANDES EN 6 ANS

Malgré 3 associations utilisatrices des services en plus en 2024, on constate que le nombre de feuilles imprimées a diminué de 8% par rapport à 2023. Chaque année, le nombre de tirages diminue. En consultant nos anciens rapports d'activité, on constate une première baisse des volumes de 12% de 2016 à 2017 puis une autre de 25% de 2018 à 2019.

En 2018 nous imprimions 473 755 feuilles contre 222 313 en 2024, soit une baisse de 53% du volume d'impressions. Ce sont surtout les tirages en noir et blanc qui baissent, nous imprimons moins de dossiers de presse, moins d'exemplaires de rapports d'AG, moins de flyers en noir sur papiers colorés, moins de tickets de tombola... Les associations s'orientent désormais vers des tirages en couleur et en quantité plus limitée pour des questions écologiques et économiques.

Cette évolution des demandes équivaut à une perte de chiffre d'affaires de 10 000€ en 6 ans. Cette dernière est compensée par les ventes de tirages grands formats, et nous espérons enrayer cette baisse en développant notre offre sur la couleur. ■

EN PROJET POUR 2025

Dans l'objectif de booster le volume des impressions et, par là même, d'augmenter notre chiffre d'affaires, nous décidons, fin 2024, de revoir la grille tarifaire des impressions couleurs. L'idée générale de cette démarche est d'appliquer le prix coûtant sur les gros volumes (dès 500 ou 1000 feuilles), pour que nos adhérents nous confient leurs tirages plutôt que de les faire sur internet. Nous allons également étendre notre choix de papiers, avec par exemple du 200g pour la réalisation des couvertures de brochures, du papier couché pour un rendu « imprimerie offset ».

De plus, nos papiers seront désormais disponibles en format SRA4 et SRA3 au même tarif que le A4 et le A3, de manière à simplifier la lecture des tarifs affichés pour les adhérents et de développer l'édition de supports de qualité, sans contours blancs car ces formats plus grands étaient précédemment vendus plus chers. ■

EN 2024

99 691 €

Chiffre d'affaires (+856€)

300

Utilisateurs (+3)

222 313

Tirages A4 / A3 (-8%)

338

Heures de PAO (-25%)

28

Roll-up (+11)

129

Banderoles PVC (+33)

829

Grandes affiches (-53)

5

Sites web créés (-1)

12

Sites web suivis pour mise à jour (+8)





COOPÉRER
POUR RENFORCER
LA VIE ASSOCIATIVE
ET VALORISER
LE FAIT ASSOCIATIF

LA COOPERATION AVEC LES ASSOCIATIONS DU QUARTIER À L'HONNEUR

La coopération avec les associations du quartier restait un objectif majeur pour l'équipe de l'Espace Associatif qui envisageait, dans son projet associatif, de faire de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau un équipement partagé par les acteurs de l'éducation populaire.



UN ESPACE POUR LE CENTRE RESSOURCE DU CICODES

Suite à un dégât des eaux dans ses anciens locaux, Le Cicodes a été relogé par la ville de Quimper dans deux bureaux de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau. Cependant, il n'avait pas assez d'espace pour son centre de documentation. Pour palier ce manque, l'Espace Associatif a décidé d'attribuer en 2024 un bureau à l'association pour qu'elle puisse valoriser cet indispensable outil d'éducation populaire qu'est le centre ressource. Depuis, les demandes de prêt ont doublé (2 263 en 2024 contre 1 158 en 2023).

Rappelons que ce fonds pédagogique est dédié aux animateurs, professeurs et à toute personne en situation de médiation.

Les ouvrages proposés portent sur les thèmes de la Citoyenneté (éducation aux médias, questions environnementales) et sur les Droits Humains et du mieux vivre ensemble. Vous y trouverez des albums jeunesse, des jeux et des expositions nomades ainsi que des ouvrages pédagogiques.

Le centre de documentation accueille de nombreux jeunes et animateurs en recherche d'outils. ■



Pour en savoir plus sur Le Cicodes, découvrez notre reportage vidéo sur notre chaîne Youtube : @espaceassociatifquimper



Photos © Mpt d'Ergué Armel

UN LIEU D'ACCUEIL ÉVÉNEMENTIEL : RETOUR SUR EXPÉRIENCE

La Maison Pierre Waldeck-Rousseau et ses abords ont été mis à disposition de la MPT d'Ergué Armel en mai 2024 pour accueillir Voyages Insolites : Un chouette retour d'expérience et une belle coopération opérationnelle, au service de l'animation du quartier. C'est aussi une destination nouvelle pour la Maison des associations, si les coopérations venaient à se développer... À travailler !

SYLVIE BINARD, DIRECTRICE DE LA MPT :

" Voyages Insolites est un événement nomade de la MPT d'Ergué Armel. Il a lieu tous les ans sur un week-end au mois de mai. La thématique est les arts de rue. L'enjeu est de se poser sur un micro-quartier et de travailler le projet avec l'association d'habitants. L'an passé devait avoir lieu à Kérambelec. Force est de constater, qu'avec la tempête Ciaran le site n'était plus sécurisé pour un accueil de qualité du public. Nous avons maintenu un temps le vendredi soir et nous avons démarché l'Espace Associatif pour nous accueillir le samedi. L'effet conjugué de la souplesse des services techniques de la ville de Quimper et la disponibilité de l'équipe de l'Espace Associatif nous a permis d'investir l'ensemble de l'espace extérieur de la Maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau ainsi que le rez-de-chaussée du bâtiment. Nous avons pris possession du lieu à 7h30 jusqu'à 1h du matin.

L'espace extérieur permet d'accueillir beaucoup de stands. Le fait d'avoir une terrasse en dur nous a permis de faire l'espace restauration.

Les compagnies avaient des loges dans les salles du rez-de-chaussée. L'équipe technique de la MPT avait à disposition une salle pour le repas et le catering, mais aussi la logistique.

2 points essentiels : des installations électriques suffisamment importantes pour toutes les compagnies et des toilettes à disposition du public.

Un petit inconvénient : des terrains de foot à côté avec un risque de tournoi, donc beaucoup de voitures, donc sono, donc compliqué à gérer ! "

INFLUENCER LES POLITIQUES ASSOCIATIVES

L'Espace Associatif siège dans différents réseaux : Le Mouvement Associatif, le Réseau National des Maisons des Associations ou encore l'ADESS Cornouaille pour représenter le fait associatif et influencer les politiques associatives.



LA RELANCE DE L'OBSERVATOIRE LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

La vitalité du tissu associatif est un élément essentiel de l'attractivité de nos territoires bretons et elle est aussi le creuset de notre vie démocratique. Cette double caractéristique la rend précieuse et fragile à la fois, et nous oblige à porter un regard particulièrement vigilant sur la vie associative locale.

Mais pour cela, il faut observer au plus près les évolutions du secteur surtout dans le contexte de mutations et de crises successives, sources de difficultés mais aussi, il est vrai, de belles énergies novatrices.

MAIS QUELS SONT LES CHIFFRES LOCAUX ?

Si les chiffres bretons concernant la vie associative sont actualisés régulièrement, les chiffres finistériens sont plus rares, et aucune analyse n'est faite dans les bassins de vie, tels que le Pays de Cornouaille. Pourtant à cette échelle, des études régulières existent pour le tourisme, l'agriculture, l'agroalimentaire, ou encore le BTP....

Au regard de ce vide, l'Espace Associatif s'est positionné dès 2006 pour porter l'Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA) en Cornouaille, relancé régulièrement et encore une fois en septembre 2024. Les associations répondent en Cornouaille et nous les en remercions. Nous attendons 500 réponses pour espérer avoir un panel représentatif des 6 600 associations cornouaillaises actives.

L'enquête sera close à la fin du mois d'avril 2025 et le rapport d'enquête se fera en novembre, tous les répondants ayant transmis leur mail le recevront. L'objectif sera ensuite de partager les résultats avec les associations finistériennes et les élus locaux.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DE BRETAGNE



Dans un contexte où tous les secteurs associatifs vont mal, être au cœur du Mouvement Associatif de Bretagne est d'une grande utilité pour analyser et comprendre ce qui se passe précisément dans chaque secteur d'activités : sport, culture, environnement, social, médico-social, défense des droits...

Depuis déjà 6 ans, nous occupons une vice-présidence au sein de cette instance en charge du plaidoyer pour le monde associatif et nous y apportons notre expérience de PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative).

Cette contribution est précieuse car elle nous permet en retour de mieux saisir les enjeux à l'échelle de territoires (régional et national) qui excèdent celui de la Cornouaille.

Au-delà du partage d'expériences et de réflexions, nous participons à la mise en place de dispositifs (Guid'Asso) et de la consolidation d'autres (DLA), au service des 80 000 associations bretonnes. Nous accompagnons aussi des collectivités (Brest, Concarneau), pour mettre en place des instances de dialogue entre ces villes et leurs associations locales (Charte d'Engagements Réciproques, Conseil Local de la Vie Associative). D'une manière générale, nous promovons la coopération entre les associations et ces collectivités pour co-produire des politiques publiques qui s'inspirent de l'expérience citoyenne. ■



CONTRAT FRAIS DE SANTÉ – MGEN

Le nombre d'associations n'a pratiquement pas évolué au 31/12/24.

Cependant le nombre de personnes couvertes est en progression de janvier à décembre 2024 :

249 salariés avec leurs ayants-droit (soit 370 personnes protégées) sont couverts sur le contrat EA, avec des progressions respectives de +8% et +5%.

En 2024, l'examen des comptes de notre contrat Frais de Santé fait apparaître à nouveau un résultat déficitaire lié notamment aux augmentations des coûts de prestations de santé et au désengagement constant de la sécurité sociale. Afin de rétablir l'équilibre financier des comptes et de garantir la pérennité de notre contrat, un collectif d'associations a été contraint d'agir sur les cotisations.

Au 1er janvier 2025 notre contrat sera réajusté avec une indexation de 22% pour la base et de 55% pour l'option. Les prestations quant à elles restent inchangées.

48
Associations (-11)

249
Actifs assurés (+18)

121
Ayants-droits (=)

ÉCOLOGIE



MISE EN ŒUVRE D'ACTES DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

À l'écriture de son projet associatif 2020-2023, l'Espace Associatif a fait de l'écologie un enjeu important. C'est ainsi que depuis plusieurs années, nous œuvrons à l'amélioration de nos pratiques de consommation pour les rendre plus durables.

CRÉATION D'UNE SPIRALE AROMATIQUE

Le jardin Lipous est le cinquième espace public transformé en aire gourmande. Ce sont des jardins collectifs semés aux quatre coins du quartier du Braden au fil de conventions signées avec la ville de Quimper.

Le souhait est de participer concrètement aux enjeux agro-écologiques et climatiques. Donner l'envie de déguster des produits frais pour les habitant-es.

C'est un lieu d'agrément par un aménagement paysagé pour ses usagers et riverains. Il permet aux habitant-es un accès à des aliments frais et un moyen de reconnaître les plantes et fleurs comestibles.

Cette aire gourmande permet aux habitants et aux membres des associations hébergées dans la Maison de Associations de participer à la vie du jardin en animant des ateliers de jardinage et d'aide au compostage. Quand le bien commun devient un lien humain. ■



CHANGEMENT DE COMPOSTEUR ET ATELIER LIPOUS

Un atelier compostage s'est déroulé en juin 2024 dans le jardin de la Maison Pierre Waldeck Rousseau. Cet atelier, qui a réuni sept personnes, était animé par Maxime du service Environnement de Quimper Bretagne Occidentale. Le public a pu découvrir le nouveau composteur mis en place dans le jardin lors des 48h de l'agriculture urbaine (le précédent étant devenu trop petit) et apprendre toutes les astuces pour faire un bon compost. ■

LE TRI DES DÉCHETS

L'Espace Associatif a mis en place le tri des déchets dans tout le bâtiment avec ÉLISE.

DISPONIBLE À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT À L'ENTRÉE :

- 1 cendrier

SONT À DISPOSITION DANS TOUTES LES SALLES :

- 1 poubelle pour le papier
- 1 poubelle classique pour les déchets alimentaires, papiers souillés, mouchoirs, essuie-mains...

DES BACS DE TRI SPÉCIFIQUES SE TROUVENT DANS L'OFFICE DU REZ-DE-CHAUSSIÉE POUR LES AUTRES DÉCHETS :



1 container
VERRE



1 poubelle
verte
CANETTES



1 poubelle
orange
GOBELETS
PLASTIQUE



1 poubelle
jaune
BOUTELLES
PLASTIQUE



1 poubelle
marron
DÉCHETS
TOUT-VENANT

5 kg

De mégots

23,5 kg

De plastiques

735 kg

De papiers / cartons

28,5 kg

De gobelets / bouteilles

152 kg

De verre

EN 2024



ANNEXES

COMPTE DE RÉSULTAT

| | 2022 | 2023 | Évolution → | 2024 |
|--|-------------------|------------------|----------------|------------------|
| Ventes de prestations | 298 965 € | 350 311 € | + 13,43 % | 397 352 € |
| Subventions d'exploitation | 444 860 € | 447 776 € | - 0,09 % | 447 381 € |
| Produits de gestion courante | 36 950 € | 34 487 € | + 7,77 % | 37 168 € |
| Transfert de charges | 9 784 € | 4 749 € | | 15 175 € |
| Produits exceptionnels + financiers | 31 295 € | 34 752 € | | 35 414 € |
| TOTAL DES PRODUITS | 821 854 € | 872 075 € | + 6,92 % | 932 490 € |
| Achats | 37 887 € | 40 915 € | - 29,66 % | 31 555 € |
| Services extérieurs | 90 057 € | 101 030 € | + 13,29 % | 114 456 € |
| Autres services extérieurs | 96 289 € | 87 555 € | - 19,53 % | 73 248 € |
| Impôts et taxes | 13 583 € | 15 214 € | + 6,35 % | 16 180 € |
| Charges de personnel | 574 056 € | 588 893 € | + 9,02 % | 642 032 € |
| Charges financières + gestion courante | 2 487 € | 1 170 € | | 2756 € |
| Charges exceptionnelles | 6 508 € | 30 526 € | - 54,91 % | 13 764 € |
| Dotations aux amortissements | 29 303 € | 12 590 € | | 23 380 € |
| TOTAL DES CHARGES | 850 170 € | 877 893 € | + 4,49 % | 917 371 € |
| Résultat d'exploitation | - 45 466 € | -8 880 € | | -3 831 € |
| Résultat financier | 406 € | 2 711 € | | 4 179 € |
| Résultat courant | - 45 060 € | -6 169 € | | 348 € |
| Résultat exceptionnel | 16 744 € | 351 € | | 14 771 € |
| Résultat de l'exercice | - 28 316 € | -5 818 € | | 15 118 € |

BILAN

BILAN AU 31/12/2024

| | | ACTIF | PASSIF | |
|--|------------------|-----------|-----------|----------------------------|
| | | 532 251 € | 532 251 € | |
| FONDS DE ROULEMENT 190 468 € | | | | |
| | IMMOBILISATIONS | 108 468 € | 78 403 € | FONDS PROPRES |
| EXCÉDENT EN F.R. 99 362 € | | | | |
| | STOCKS | 4 984 € | | |
| | CRÉANCES USAGERS | 53 582 € | 146 659 € | PROVISIONS FONDS DÉDIÉS |
| TRÉSORERIE 289 830 € | | | | |
| | AUTRES CRÉANCES | 75 387 € | | |
| | | | 73 874 € | DETTES FINANCIÈRES |
| | TRÉSORERIE | 289 830 € | 82 918 € | DETTES FOURNISSEURS |
| | | | 150 397 € | AUTRES DETTES |

BILAN AU 31/12/2023

| | | ACTIF | PASSIF | |
|--|------------------|-----------|-----------|----------------------------|
| | | 516 574 € | 516 574 € | |
| FONDS DE ROULEMENT 136 160 € | | | | |
| | IMMOBILISATIONS | 120 885 € | 33 284 € | FONDS PROPRES |
| EXCÉDENT EN F.R. 128 977 € | | | | |
| | STOCKS | 4 379 € | 162 463 € | PROVISIONS FONDS DÉDIÉS |
| | CRÉANCES USAGERS | 37 800 € | | |
| | AUTRES CRÉANCES | 88 375 € | 61 298 € | DETTES FINANCIÈRES |
| TRÉSORERIE 265 137 € | | | | |
| | TRÉSORERIE | 265 135 € | 119 198 € | DETTES FOURNISSEURS |
| | | | 140 331 € | AUTRES DETTES |

ORIENTATIONS FINANCIÈRES 2024

| LE BUDGET | Réalisé 2024 | Budget 2025 |
|--|------------------|------------------|
| PRODUITS | | |
| VENTES ET PRESTATIONS | 397 352 € | 440 119 € |
| SUBVENTIONS D'EXPLOITATION | 447 381 € | 449 880 € |
| AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 37 168 € | 37 555 € |
| PRODUITS FINANCIERS | 6 880 € | 6 913 € |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 28 534 € | 0 € |
| REPRISES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 0 € | 1 000 € |
| TRANSFERTS DE CHARGES | 15 175 € | 0 € |
| TOTAL DES PRODUITS | 932 490 € | 935 467 € |
| ACHATS | | |
| ACHATS | 31 555 € | 32 781 € |
| SERVICES EXTÉRIEURS | 114 456 € | 120 998 € |
| AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS | 73 248 € | 68 393 € |
| IMPÔTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILÉS | 16 180 € | 18 974 € |
| CHARGES DE PERSONNEL | 642 032 € | 669 760 € |
| CHARGES FINANCIÈRES ET DE GESTION COURANTE | 2 756 € | 2 765 € |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 13 764 € | 0 € |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 23 380 € | 29 580 € |
| TOTAL DES CHARGES | 917 371 € | 943 251 € |
| RÉSULTAT NET | 15 118 € | - 7 784 € |

LES ACTIONS 2025

ACCUEIL AU SEIN DE LA NOUVELLE MAISON

- › Aménagements divers (tisanderie, hall, cabine téléphonique)
- › Expositions

ACCOMPAGNEMENT

- › Renforcement du programme de formation
- › Adaptation de certaines tarifications
- › Extension de la visio aux grandes salles

COOPÉRATION

- › Révision du projet associatif
- › Identification des coopérations pour créer un tiers lieu associatif de l'éducation populaire
- › Coopération future avec le CFA Bâtiment pour finaliser les aménagements du site (cabine son)

ÉCOLOGIE

- › Installation de récupérateurs d'eau de pluie
- › Optimisation des consommations d'énergies
- › Optimisation des tris de déchets



ESPACE ASSOCIATIF QUIMPER CORNOUAILLE

Maison Pierre Waldeck-Rousseau

1 allée Monseigneur Jean-René Calloc'h - 29000 QUIMPER

contact@espaceassociatif.bzh

02 98 52 33 00



<https://espaceassociatif.bzh>



Association loi 1901, agréée d'éducation populaire et composée de représentants d'associations.

HORAIRES D'ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX ASSOCIATIONS :

Toute l'année du lundi au dimanche, de 8h30 à 23h
 L'accès se fait par badge le week-end et après 18h en semaine

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES :

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 18h
 En juillet, août et à Noël : de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45